



E-rechargement des badges RIE : Conditions Générales d'Utilisation

Le service de e-rechargement-PN2 proposé sur le site internet de l'Association des Restaurants Interentreprises de Paris Nord 2 (ARPN) www.parisnord2.fr permet à tous les convives des restaurants interentreprises du parc Paris Nord 2, exploités par API, d'approvisionner leur « Compte restaurant » (badge magnétique) au moyen de leurs cartes bancaire, via internet. Les présentes Conditions Générales d'Utilisation régissent ce service.

L'utilisation du service de e-rechargement-PN2 par le convive vaut acceptation des présentes.

Utilisation du service de e-rechargement

Identification

Chaque convive peut accéder au site de e-rechargement-PN2 par l'utilisation de ses identifiants de connexion :

- N° de badge
- Confirmation du N° de badge.

Approvisionnement en ligne

Le convive s'engage à utiliser personnellement la carte bancaire dont il est le titulaire. En cas d'utilisation frauduleuse, l'ARPN et API ne pourront voir leur responsabilité engagée.

Le convive doit indiquer sur le site le numéro, la date de validité et le cryptogramme de sa carte bancaire. L'identifiant et le mot de passe valent preuve de l'identité du convive.

Le convive est le seul responsable de l'utilisation et de la divulgation de son identifiant et de son mot de passe. Il supportera seul les conséquences qui pourraient résulter de toutes utilisations par des tiers qui auraient eu connaissance de ceux-ci.

La section « Paiement par carte bancaire » du site est entièrement sécurisée par le protocole HTTPS. Cette section est prise en charge directement par le service Socgenactif de la Société Générale, spécialisé dans les transactions sécurisées en ligne. La transmission des données bancaires se fait par liaison sécurisée et directement sur le site Socgenactif de la Société Générale.

Crédit du compte restaurant

Le compte restaurant du convive est crédité en euros (€).

A défaut de provision bancaire, les approvisionnements réalisés en ligne par le convive seront automatiquement annulés.

Les sommes créditées par le convive ne sont pas productibles d'intérêts.

Les sommes créditées par le convive ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement, sauf en cas de départ du convive de son entreprise.

Toute contestation concernant l'approvisionnement du « Compte restaurant » (badge magnétique) par le convive ne pourra être prise en compte au-delà de dix (10) jours ouvrés à compter de la date de l'opération contestée.

Indisponibilité du service

L'indisponibilité du service de e-rechargement-PN2 ne pourra en aucun cas exonérer le convive de son obligation de respecter un solde minimum sur son compte restaurant pour pouvoir bénéficier de la prestation de restauration.

En cas d'indisponibilité, le convive pourra approvisionner son compte à la caisse du restaurant lors du règlement de son plateau, selon les modalités applicables sur le site d'affectation du convive.

Informatique et Libertés

Conformément à l'article 26 de la loi « Informatique et libertés », le convive est informé que les informations nominatives existantes dans le cadre du e-rechargement-PN2 sont nécessaires pour son bon fonctionnement. Elles ne sont pas exploitées à d'autres fins par l'ARPN ou les sociétés et organismes intervenant dans la conception, la gestion et l'administration de ce système. Le convive dispose d'un droit d'accès et de modification de ses données.

Responsabilité de l'ARPN

L'ARPN ne peut en aucun cas être tenue responsable des problèmes techniques indépendants de son service : problème de communication ou indisponibilité du service liés à des incidents techniques extérieurs au site, au matériel utilisé par le convive, ou prenant leur source chez le fournisseur d'accès internet ou l'hébergeur du convive, ou résultant de façon générale d'un cas de force majeure.

Plus largement, l'ARPN ne peut être tenu responsable de tout dommage pouvant résulter de l'utilisation du réseau internet, tel que notamment, perte de données, intrusion, virus, suspension du service, utilisation frauduleuse de carte bancaire.

Droit applicable et litiges

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont soumises au droit français. En cas de litige, le convive peut s'adresser aux juridictions compétentes

Modifications

L'ARPN se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales d'Utilisation à tout moment. Dans ce cas, les Conditions Générales d'Utilisation applicables seront celles en vigueur à la date d'utilisation du service de e-rechargement-PN2 par le convive.

Propriété intellectuelle

Tous les textes, commentaires, illustrations et images reproduits sur le site sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle pour le monde entier. Toute utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée au titre de la propriété intellectuelle.

Copyrights

E-rechargement-PN2 est un produit www.parisnord2.fr.